

**Chronologie des discussions du conseil d'administration de la SAPES ayant de la pertinence  
pour la demande de réunion extraordinaire  
Printemps 2021**

Cette chronologie a été préparée par Miriam Carey, secrétaire de la SAPES, en réponse à une demande d'informations devant être présentée lors d'une réunion extraordinaire demandée par écrit (conformément au paragraphe 6.2 du règlement administratif) par les adhérents, dans un courriel reçu le 10 mai 2021.

Il s'agit d'une chronologie couvrant la période allant de janvier 2020 à mai 2021. Elle se fonde sur un examen des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et sur les notes des réunions du comité exécutif, conformément à la demande. Elle comprend également un registre des votes pertinents par voie électronique. Cette chronologie se compose d'extraits des documents en provenance de ces sources qui portent sur les sujets évoqués dans le message de courriel demandant la réunion extraordinaire; elle ne représente pas un exposé complet des procès-verbaux des réunions, des notes des réunions du comité exécutif ou des votes du conseil d'administration par voie électronique. Il s'agit en fait d'un résumé des procès-verbaux, des notes et des votes se rapportant aux changements apportés au règlement administratif et aux autres questions mentionnées dans la demande de réunion extraordinaire.

Conformément à ce qui a été demandé, les sujets abordés sont les suivants : changements dans les processus de contrôle financier; pouvoirs du comité exécutif; adhésion pour les lauréats des prix; domaines dans lesquels les adhérents de la SAPES ont le droit de vote; composition du conseil d'administration; comités et groupes; structure; et règlement administratif ou politiques. En outre, elle comprend des informations que les adhérents pourront trouver intéressantes pour ce qui est du fonctionnement du conseil d'administration et des dispositifs de soutien.

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez les adresser à Miriam Carey par courriel, à l'adresse [secretary@stlhe.ca](mailto:secretary@stlhe.ca).

## Janvier 2020

### Réunion du conseil d'administration – 17 janvier 2020

- AOR Solutions a lancé le nouveau bulletin de la SAPES pour les adhérents et fait une proposition pour notre site Web.
  - La SAPES a retenu les services d'AOR à l'automne 2019 pour la communication et pour le congrès.
- Un appel de propositions a été diffusé dans la semaine suivant cette réunion, pour la mise sur pied d'une unité administrative devant apporter son appui au conseil d'administration.

## Février 2020

### Réunion du conseil d'administration – 24 février 2020

- Le conseil d'administration a examiné le budget préliminaire.
- AOR a présenté son rapport sur les communications et le congrès.
- Les représentants des unités administratives se sont récusés et le conseil d'administration a voté à l'unanimité pour l'attribution à AOR d'un contrat de cinq ans pour l'offre à la SAPES de services administratifs. Un plan de transition a été mis en place pour la transition entre le fournisseur précédent et AOR.

## Mars 2020

### Réunion du comité exécutif – 18 mars 2020

Le comité exécutif a décidé de présenter deux motions lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de la SAPES :

1. **MOTION DU COMITÉ EXÉCUTIF** : Que le conseil d'administration de la SAPES annule le congrès annuel de la société prévu pour juin 2020.
2. **MOTION** : Que le conseil d'administration de la SAPES confie au comité exécutif la tâche d'examiner les implications de l'annulation du congrès du point de vue de la société (réunions du conseil d'administration, AGA, prix, réunion de réflexion, etc.) et lui attribue le pouvoir de prendre immédiatement des mesures au nom du conseil d'administration, si nécessaire.

En outre, le comité exécutif a examiné la version définitive de l'entente avec 3M et convenu qu'elle était complète et prête à être signée.

### Réunion du conseil d'administration – 23 mars 2020

- La nouvelle entente avec 3M a été adoptée et signée.
- Le budget de la SAPES a été présenté et approuvé, avec une abstention.
- Le congrès a été annulé à grand regret, en raison de la pandémie de COVID-19.

- Le comité exécutif a convenu de se réunir à une cadence hebdomadaire pour gérer les toutes dernières questions liées à la pandémie.

### **Réunion du comité exécutif – 25 mars 2020**

1. Les coordonnées complètes des membres du conseil d'administration de la SAPES, y compris leur adresse postale domiciliaire, seront recueillies par AOR en vue de se conformer à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Dorénavant, le poste occupé par la représentante principale d'AOR, Michelle MacDonald, sera appelé « directeur(trice) exécutif(ve) » de la SAPES.

### **Avril 2020**

#### **Réunion du comité exécutif – 1<sup>er</sup> avril 2020**

1. Nous avons convenu de réexaminer notre règlement administratif lors de la réunion de juin, d'apporter des révisions et de les présenter aux adhérents de la SAPES, soit avant la prochaine AGA (lors d'une réunion extraordinaire) soit lors de la prochaine AGA, en juin 2021.
2. Nous avons convenu de mettre la présidente et la directrice exécutive de la SAPES à l'ordre du jour des circonscriptions au moins une fois par an.
3. On encouragera la mise en candidature pour les trois postes au conseil d'administration faisant l'objet d'élections (présidence, présidence du comité des publications et présidence du comité de la défense des droits des étudiants) de personnes provenant du conseil d'administration et de la rédaction de la RCACEA. La secrétaire s'est vue confier la tâche de mettre en œuvre ce point.

#### **Réunion du comité exécutif – 8 avril 2020**

1. Pat Maher, prochain président du Conseil des lauréats 3M, a été invité à la prochaine réunion du comité exécutif le 15 avril et entamera son initiation au fonctionnement du conseil d'administration. Nous présenterons une motion du comité exécutif concernant son incorporation au conseil d'administration de la SAPES en tant que président du Conseil des lauréats 3M.
2. Une trousse d'initiation pour les membres du conseil d'administration sera préparée à temps pour notre réunion de juin.
3. La version provisoire du code de conduite sera présentée au conseil d'administration en vue de son approbation par motion du comité exécutif lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 17 avril 2020.
4. Les versions provisoires de la politique et de l'engagement sur la confidentialité seront présentées au conseil d'administration en vue de leur approbation par motion du comité exécutif lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 17 avril 2020. La version signée de l'engagement sera détenue par AOR.
5. La version provisoire de la politique sur la protection de la vie privée et l'utilisation du contenu des sites Web sera présentée au conseil d'administration en vue de son

approbation par motion du comité exécutif lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 17 avril 2020. La motion indiquera que la SAPES et tous ses groupes utiliseront désormais cette déclaration.

6. Les décisions prises lors de ces réunions du comité exécutif seront diffusées auprès des membres du conseil d'administration et seront mises à jour toutes les semaines.

#### **Réunion du conseil d'administration – 17 avril 2020**

- Le conseil d'administration a réservé la date du 8 juin pour sa journée de réflexion.
- Pat Maher a été élu président du Conseil des lauréats 3M au conseil d'administration.
- Le conseil d'administration a mis sur pied le comité du mandat pour les lauréats des prix 3M, comité spécial consacré à la mise en œuvre de la nouvelle entente au cours des trois prochains mois.
- Le conseil d'administration a approuvé les politiques de fonctionnement suivantes : code de conduite, politique et engagement sur la confidentialité et déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation du contenu pour tous les sites Web de la SAPES.
- Une nouvelle trousse d'initiation pour les membres du conseil d'administration est en cours d'élaboration.

#### **Votes électroniques – 29 avril 2020**

QUE, conformément à la décision prise par le conseil d'administration d'embaucher AOR Solutions, cabinet de gestion d'associations situé à l'Île-du-Prince-Édouard, pour offrir des services de secrétariat à la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur, une motion soit présentée aux membres de la société lors de la prochaine assemblée générale annuelle, conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, stipulant que l'article 4 des statuts constitutifs de la société, qui indique la province ou le territoire du Canada où se trouve le siège de la société, soit modifié pour remplacer « Ontario » par « Île-du-Prince-Édouard » et

QUE, par conséquent, le règlement administratif n° 1 de la société soit modifié, à l'article 2.2, en vue de remplacer « Ontario » par « Île-du-Prince-Édouard ».

**Adoptée**

#### **Mai 2020**

##### **Réunion du comité exécutif – 15 mai 2020**

1. La version provisoire de la politique sur le vote par voie électronique sera présentée sous la forme d'une motion du comité exécutif, en vue d'en discuter et de la faire approuver par le conseil d'administration lors de la réunion prévue le 22 mai 2020.
2. Le conseil d'administration a discuté de la question et est parvenu à un accord sur l'approche générale et le programme de la réunion d'une journée prévue le 8 juin 2020, demandant à la directrice exécutive de nous diriger lors d'une conversation d'importance cruciale sur la gouvernance.

### **Réunion du conseil d'administration – 22 mai 2020**

- Le conseil d'administration a approuvé la politique sur le vote par voie électronique (**adoptée** avec une abstention).
- Le thème de la journée de réflexion du 8 juin sera la gouvernance et on a demandé aux membres du conseil d'administration de remplir un questionnaire au préalable.

## **Juin 2020**

### **Journée de réflexion – 8 juin 2020**

- On a reçu les rapports de tous les responsables d'un portefeuille.
- D'après la discussion sur le congrès et les renouvellements de l'adhésion, il se peut que la SAPES connaisse une baisse du nombre de renouvellements de l'adhésion, en raison de l'annulation du congrès.
- Tous les membres sortants du conseil d'administration ont reçu nos remerciements.
- La conversation sur la gouvernance a conduit le conseil d'administration à mettre sur pied un comité spécial chargé de préparer un rapport avec des recommandations sur la gouvernance pour le conseil d'administration lors de sa réunion de septembre.
- Le procès-verbal de la réunion du 8 juin note les points suivants :
  - Le conseil d'administration espère adopter une nouvelle orientation, en conformité à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, d'ici à décembre 2020.
  - Le règlement et les politiques seront modifiés d'ici à décembre et présentés aux adhérents de la SAPES lors de l'AGA en juin 2021.
  - Ce travail sur la gouvernance est considéré par le conseil d'administration comme étant confidentiel.

### **Votes électroniques – 16 juin 2020**

QUE le conseil d'administration de la SAPES élise Carolyn Hoessler (prochaine présidente du Réseau de formateurs en pédagogie de l'enseignement supérieur [RFPE]) et Melanie Hamilton (prochaine présidente d'Avancement et des connaissances en enseignement et en apprentissage Canada [ACEA Canada]) au conseil d'administration de la SAPES.

Motion du comité exécutif

**Adoptée**

## **Juillet et août 2020**

- Le comité spécial sur la gouvernance s'est réuni toutes les deux semaines au cours de l'été pour travailler sur les recommandations pour le conseil d'administration en septembre.

## **Septembre 2020**

- Le comité spécial sur la gouvernance s'est réuni pour la dernière fois le 10 septembre 2020, avant la réunion du conseil d'administration.

### **Réunion du comité exécutif – 17 septembre 2020**

- Le comité exécutif a décidé de se réunir à la fois avant et après la réunion du conseil d'administration de la SAPES cet automne, en raison de la charge de travail à laquelle le conseil d'administration fait face.

### **Réunion du conseil d'administration – 24 septembre 2020**

- La secrétaire a noté que le rapport du comité spécial sur la gouvernance en était aux derniers stades de sa révision et serait présenté au conseil d'administration dans les deux semaines.

## **Octobre 2020**

### **Réunion extraordinaire du conseil d'administration sur les questions relatives aux adhérents de la SAPES – 8 octobre 2020**

- Le conseil d'administration a adopté une motion selon laquelle tous les prix de la SAPES seront dotés d'une adhésion gratuite pendant deux ans à la société, à l'exception du Prix d'excellence Christopher Knapper et du Prix Alan Blizzard Award.
- Le conseil d'administration a adopté une motion selon laquelle il est obligatoire d'être adhérent de la SAPES pour pouvoir occuper ou continuer d'occuper un poste de direction au conseil d'administration, dans les circonscriptions, dans les groupes d'intérêt ou dans les réseaux d'enseignement et d'apprentissage ou pour faire partie du jury pour un prix. Il ne sera pas possible de ne pas être en conformité pendant plus de trois mois.

### **Réunion du conseil d'administration – 22 octobre 2020**

- La trésorière a indiqué qu'elle avait, avec AOR, rencontré les trésoriers des circonscriptions à des fins de planification budgétaire. (N.B. : Les budgets de ces groupes font partie du budget de la SAPES.)
- Au sujet de la gouvernance, la présidente a suggéré au conseil d'administration de ne s'intéresser qu'à la conformité à la loi à ce stade.

### **Réunion du comité exécutif – 29 octobre 2020**

1. MOTION DU COMITÉ EXÉCUTIF : Que les personnes qui deviennent de nouveaux adhérents de la SAPES avant le 31 décembre 2020 aient droit à une adhésion de 15 mois pour leur première adhésion (c'est-à-dire à trois mois gratuits). Cette motion fera l'objet d'un vote électronique conformément à notre politique sur ce type de scrutin.

2. Le comité exécutif est favorable à la création d'un comité spécial sur l'adhésion pour l'année universitaire en cours, qui sera présidé par la trésorière.
3. Le comité exécutif convient que l'on concevra une réunion de réflexion d'une demi-journée au cours du mois de décembre, au lieu de la réunion habituelle d'une journée entière. Un ordre du jour sera préparé lors de la prochaine réunion, en novembre. La secrétaire sondera les membres du conseil d'administration dès que possible pour déterminer les dates possibles pour cette réunion de réflexion.
4. Le comité exécutif convient que le rapport du comité spécial sur la gouvernance sera présenté au conseil d'administration à titre informatif, une fois qu'il sera prêt. Le comité exécutif assumera ensuite la direction de la conversation sur la gouvernance.

## **Novembre 2020**

### **Votes électroniques – 2 novembre 2020**

MOTION : QUE les personnes qui deviennent de nouveaux membres de la SAPES avant le 31 décembre 2020 aient droit à une adhésion de 15 mois pour leur première adhésion (c'est-à-dire à trois mois gratuits).

**Adoptée**

**La réunion du conseil d'administration prévue pour le 18 novembre 2020 a été annulée.**

### **Réunion du comité exécutif – 26 novembre 2020**

1. RFPES EDI – La présidente invitera tous les membres du conseil d'administration à assister à la réunion extraordinaire du RFPES en décembre.
2. Réunion de réflexion de décembre et ordre du jour : Le conseil d'administration ne se réunira pas du tout le 3 décembre et on ajoutera une heure à la réunion du 16 décembre 2020. La secrétaire enverra un message de courriel au conseil d'administration. (N.B. : On a eu des conversations privées avec les adhérents et on tient compte des pressions liées à la fin du mandat.) Voici une description partielle de l'ordre du jour pour la réunion du 16 décembre 2020 :
  - a. La trésorière prendra 15 à 30 minutes pour parler du budget et du processus, dans l'optique que, lors de la prochaine réunion ordinaire, en décembre (ou de la réunion de janvier au plus tard), le conseil d'administration procède à un vote.
  - b. La vice-présidente prendra 30 minutes. Le conseil d'administration discutera du congrès pour 2021. Il faut que le conseil d'administration se fasse conseiller et il pourra ensuite lancer un appel de propositions. La vice-présidente enverra un message de courriel au conseil d'administration au préalable.

- c. Le rapport du comité spécial sur la gouvernance sera présenté au conseil d'administration, avec un sommaire indiquant les changements exigés immédiatement (pour garantir la conformité à la loi). Il faudra préparer les changements à apporter au règlement administratif pour l'AGA de juin. Il est important de faire la distinction entre les changements qui doivent se faire immédiatement en raison de l'absence de conformité à la loi et les changements dont la mise en œuvre peut prendre plus de temps, du fait de la maturité de la SAPES.

## **Décembre 2020**

### **Réunion du conseil d'administration – 16 décembre 2020**

- La secrétaire fournit au conseil d'administration une vue d'ensemble du rapport du comité spécial sur la gouvernance, en notant que la discussion sur les détails commencera après le Nouvel An.

## **Janvier 2021**

### **Réunion du comité exécutif – 14 janvier 2021**

- Le budget ne fera pas l'objet d'un vote à la réunion de janvier, parce que plusieurs points restent à régler (comme les informations sur le congrès). Il y aura, à la place, une discussion détaillée sur le budget lors de la réunion du conseil d'administration de la semaine prochaine.
- Le comité exécutif a décidé que les décisions recommandées dans le rapport sur la gouvernance, en particulier concernant la conformité à la loi, seraient présentées au conseil d'administration à une cadence mensuelle.

### **Réunion du conseil d'administration – 21 janvier 2021**

- Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité une motion d'approbation du principe de l'adoption d'un modèle adapté sur mesure de gouvernance par politiques, comme l'explique le rapport du comité spécial sur la gouvernance.

## **Février 2021**

### **Réunion du conseil d'administration – 25 février 2021**

- Le rapport de la secrétaire est prévu pour la prochaine réunion du conseil d'administration, ainsi que les trois motions visant à mettre la SAPES en conformité avec la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.
- Le conseil d'administration a envisagé une réunion-débat sur la gouvernance.

## Mars 2021

### Réunion du conseil d'administration – 25 mars 2021

- Le conseil d'administration a **adopté** à l'unanimité trois motions instituant des politiques financières concernant les signataires autorisés, les achats et les placements.
- Pour ce qui est de la gouvernance, trois motions cruciales concernant la révision du règlement administratif ont été **adoptées** à l'unanimité, dans leur principe :
  - Les postes d'office seront supprimés dans le règlement administratif.
  - Lorsqu'un poste de membre du conseil d'administration sera vacant, le membre sera élu par l'ensemble des adhérents en tant que membres du conseil d'administration de la SAPES, conformément à la loi (sachant que les mandats en cours qui n'arrivent pas encore à leur terme feront l'objet d'une clause d'antériorité).
  - L'élection du bureau (président[e], vice-président[e], trésorier[ère] et secrétaire) et des postes au conseil d'administration responsables d'un portefeuille particulier sera faite par le conseil d'administration lors de sa première réunion après l'AGA.
- En outre, les révisions apportées à la formulation de la politique 10 ont été approuvées à l'unanimité (pour éliminer les formules concernant le renvoi de membres du conseil d'administration, sachant que seuls les adhérents de la société peuvent le faire, et pour ajouter des dispositions pour l'envoi d'un accusé de réception pour les communications cruciales).

## Avril 2021

### Réunion du conseil d'administration – 22 avril 2021

- Le conseil d'administration a approuvé les révisions de la formulation du règlement administratif, conformément aux exigences des motions de la réunion du 25 mars, sachant que ces révisions ont été examinées par la conseillère juridique de la SAPES sur la gouvernance, M<sup>me</sup> Jordyn Allen, du cabinet Miller Thomson.
- Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le nouveau formulaire sur les responsabilités des membres du conseil d'administration et chaque membre du conseil d'administration s'est engagé à signer ce nouveau formulaire dans un délai d'une semaine.
- Deux réunions-débats sont envisagées : l'une sur la gouvernance et l'autre sur les questions d'EDI.

## Mai 2021

- Offre d'une **session d'information** aux adhérents sur Zoom le 20 mai 2021.
- Réception d'une demande de **réunion extraordinaire** sur la gouvernance le 10 mai 2021. Avis envoyé le 26 mai 2021.